

REGARDS

Etude 2012

Le dialogue judéo-musulman et citoyen à l'épreuve de la haine antisémite

par Daniel Bensoussan-Bursztein

Revue Regards

Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind

Rue de l'Hôtel des Monnaies 52 - 1060 Bruxelles

☎ 02/543 02 81 - 02/543 02 82 ☎ 02/537 55 65

regards@cclj.be - www.cclj.be/regards

Table des matières

I. L'AFFAIRE MERAH : ENTRE ANTISEMITISME ET ISLAMISME	3
A- <i>Mohamed Merah : l'affaire criminelle qui ébranla la République</i>	3
B- <i>Quand la haine antisémite éclate au grand jour</i>	4
II. ANTISEMITISME ET ISLAMOPHOBIE : DEUX HAINES SYMETRIQUES ?	7
1. <i>Islamophobie : quelles définitions pour quelles réalités ?</i>	7
2. <i>Le choix des mots : islamophobie ou musulmanophobie ?</i>	7
3. <i>Du soutien aux femmes voilées à la lutte contre l'islamophobie : l'exemple du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF)</i>	8
4. <i>Un agenda politique : redéfinir la laïcité</i>	9
5. <i>Une fausse symétrie ?</i>	10
III. UNE INSTRUMENTALISATION ANTI-JUIVE ET ISLAMISTE DE L'ISLAMOPHOBIE : L'EXEMPLE DU « FILM ANTI-ISLAM » DU REALISATEUR COPTE SAM BACILE	11
1. <i>La naissance d'une rumeur anti-juive : le complot « sioniste » orchestrant la guerre entre chrétiens et musulmans</i>	11
2. <i>Antisémitisme ou musulmanophobie : les deux tentations des mouvements populistes</i>	13
3. <i>Vers une alliance entre extrêmes droites antisémite et islamiste ?</i>	14
4. <i>Des islamistes qui soutiennent l'extrême droite</i>	14
5. <i>La tentation de la guerre civile</i>	16
IV. ANNEXES	17
Annexe 1 : <i>Alain Soral, portait d'un compagnon de route du Front National</i>	17
a) Un antisémitisme aussi virulent qu'assumé	17
b) Le soutien au négationnisme	18
c) Un antisionisme complotiste	18
Annexe 2 : <i>« Comprendre l'Empire » : anatomie d'un best-seller antisémite dans la France de 2012</i>	19
I) Comprendre l'empire : une grille de lecture d'extrême droite de l'histoire contemporaine	19
II) L'histoire d'un livre	21
Annexe 3 : <i>Islamophobie ou nouvelle mouture donnée au racisme anti-arabe ?</i>	22
A- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2005.	22
B- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2006	23
C- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2007	23
D- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2008	24

I. L'affaire Merah : entre antisémitisme et islamisme

A- Mohamed Merah : l'affaire criminelle qui ébranla la République

Le 11 mars 2012, Imad Ibn-Ziaten, militaire affecté au 1^{er} régiment de parachutistes à Montauban, est assassiné, à proximité de son cantonnement, d'une balle dans la tête. Le visage masqué, l'assassin qui avait attiré sa victime dans un traquenard à l'aide d'une annonce frauduleuse passée sur Internet, a le temps de prononcer ces quelques mots : « *Tu tues mes frères, je te tue* ». Ces paroles qui, portant la marque idéologique de l'islamisme djihadiste, ont été enregistrées par l'assassin lui-même qui prit soin de filmer chacun de ses forfaits. Elles ne seront connues qu'une fois ce dernier abattu par les forces spéciales anti-terroristes. Quatre jours plus tard, le 15 mars 2012, toujours à Montauban, deux militaires là encore, Abel Chennouf et Mohamed Legouad, respectivement âgés de 26 ans et 24 ans sont abattus en pleine rue. Un troisième homme, militaire lui aussi et, comme ses camarades, cantonné à la caserne de Montauban, est grièvement blessé. Agé de 28 ans, Loïc Liber réchappera à cette tentative d'assassinat, mais la colonne vertébrale ayant été touchée, il se retrouvera paralysé des membres inférieurs. Loïc Liber est français originaire des Antilles.

Nous en sommes là quand le 19 mars 2012, à Toulouse cette fois, aux alentours de 8h du matin, un homme masqué et portant une caméra attachée au niveau de la poitrine surgit devant l'école juive Ozar Hatorah et ouvre le feu en direction de la cour de récréation.

La première victime est âgée de 30 ans : rabbin et professeur d'études juives (Kodesh), Jonathan Sandler est tué devant l'école alors qu'il essaie de protéger ses deux jeunes fils, Gabriel, 3 ans, et Aryeh, 6 ans. Les caméras de vidéosurveillance montrent que le tueur assassine l'un des enfants, tandis que ce dernier rampe à terre aux côtés des corps de son père et de son frère. Il entre ensuite dans la cour d'école et poursuit une petite fille âgée de 8 ans. L'ayant attrapée par les cheveux, il pointe en direction de l'enfant son arme qui s'enraie. Froidement, comme le montreront là encore les caméras de vidéosurveillance, il change alors d'arme et abat la petite fille d'une balle tirée à bout portant. La communauté juive autant que les institutions républicaines sont sous le choc. Qu'il s'agisse du mode opératoire ou de la proximité géographique, tout laisse alors penser qu'un seul et même tueur est à l'œuvre dont les hypothétiques motivations ne peuvent manquer, eu égard à l'identité des victimes, de conduire vers une piste d'extrême droite. Certains commentateurs journalistiques évoquent alors le spectre d'un « Anders Breivik français ». D'autres soulignent avec raison que le 19 mars, date anniversaire des accords d'Evian (1962), renvoie à la guerre d'Algérie. Dans un premier temps, trois anciens militaires liés à la mouvance néo-nazie sont suspectés. Une photo les montrant en train de faire le salut nazi est notamment mise en avant. Mais toujours est-il qu'après vérification, ils sont finalement mis hors de cause. Le mardi 20 mars 2012, l'enquête connaît un tournant décisif. Un concessionnaire Yamaha à Toulouse fait état auprès des enquêteurs de la visite qu'il a reçue d'un client le mardi 6 mars 2012 d'un client dont le comportement et les questions lui ont semblé étranges. Il se souvient de son nom, un certain Mohamed Merah. Assez rapidement, grâce aux recoupements effectués par la police, il apparaît que c'est bien ce jeune homme franco-algérien âgé de 23 ans qui est l'auteur des tueries de Montauban et Toulouse. Il ressort également que l'homme est connu des services de police et en particulier de la DST, les services du contre-espionnage français, pour être un activiste islamiste lié à la mouvance djihadiste et ayant effectué à ce titre plusieurs voyages, en particulier au Pakistan. Compte tenu de la dangerosité potentielle du personnage, son

arrestation est confiée au RAID, l'unité d'élite de la police française. Le 25 mars 2012, son immeuble est encerclé, la rue entièrement bouclée. Le siège commence et un dialogue s'instaure entre Merah, armé et refusant de se rendre vivant, et les policiers du RAID. A ces derniers, il confie regretter avoir manqué la « rentrée des classes à l'école juive », ce qui lui aurait permis de tuer plus d'enfants. Il dit aussi le « plaisir infini » qu'il a éprouvé au cours de ses actions meurtrières¹. Fanatisé, le jeune homme déclare aux forces de l'ordre qui tentent d'obtenir sa reddition : « *Si c'est moi, tant pis, j'irai au paradis, si c'est vous, tant pis pour vous* ». Après plus de 30 heures de siège, les policiers donnent finalement l'assaut et parviennent à entrer dans l'appartement de Merah qui leur tire dessus. Plusieurs membres du RAID sont blessés, tandis que Merah meurt sous les balles de ses assaillants. Après enquête, la légitime défense sera reconnue aux forces de l'ordre. Pour l'heure, la France républicaine est en état de choc, tandis que certains n'hésitent pas à célébrer les meurtres du jeune Merah. Le propre père de celui-ci prend fait et cause pour son fils défunt et dit craindre pour sa famille des représailles émanant de la communauté juive qu'il n'hésite pas à qualifier pour l'occasion de raciste. Il décide en outre de déposer plainte contre la France pour le meurtre de son fils. Une avocate algérienne, M^e Zahia Mokhtari, est chargée de poursuivre, devant la justice française les policiers du RAID ayant donné l'assaut.

B- Quand la haine antisémite éclate au grand jour

Avant de devenir un islamiste salafiste, Mohamed Merah a grandi dans un climat familial violemment judéophobe. C'est son propre frère, Abelghani Merah, qui le révèle dans le livre qu'il vient de publier aux éditions Calmann-Lévy sous le titre de *Mon frère, ce terroriste*. Une culture antisémite qui fut d'abord le fait du père de famille, petit délinquant en France et sympathisant islamiste en Algérie. Un autre personnage en particulier, son oncle maternel Hamid, a beaucoup compté dans cette éducation à la haine anti-juive. « *Mon oncle Hamid avait réveillé mes vieux démons. Il m'en voulait parce que j'avais dit lors de mon interrogatoire, qu'il était un antisémite notoire. Affirmation que je maintiens. Il n'est pas à proprement parler un islamiste, mais il baigne dans cet antisémitisme culturel qui déshumanise le juif. Il est de ceux qui ont participé, à mes yeux, à la banalisation, dans ma famille, de ces idées monstrueuses qui appellent indirectement au crime à travers la propagande insidieuse de la haine. Je lui ai alors rappelé certaines de ses diatribes, comme cette fois où il avait souhaité devant moi que les "juifs meurent jusqu'au dernier". Il n'a pas bronché lorsque je lui ai rafraîchi la mémoire* »² écrit à ce sujet le frère aîné de Mohamed Merah. Dans la cité où celui-ci a fait ses premiers pas, le quartier toulousain des Izards, une manifestation spontanée en sa faveur réunit une trentaine de jeunes. « *Nous, ce qu'on demande aujourd'hui, c'est qu'on arrête de diaboliser Mohamed* », devait déclarer à cette occasion une jeune femme portant le voile intégral³. Dans le même temps, les institutions juives de la région croulent sous les menaces et insultes antisémites en tout genre. Déjà au lendemain de la tuerie, l'école juive Ozar-Hatorah de Toulouse, théâtre du drame, avait reçu un grand nombre de messages antisémites. Selon Marc Sztulman, secrétaire général du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) Midi-Pyrénées, la boîte électronique de l'école a reçu « *une grande quantité de mails antisémites et antisionistes depuis le lundi 19* », ceux-ci ne visant pas directement l'école elle-même, mais appelant au meurtre des

¹ Cf. « Le journal du dimanche » du 25 mars 2012

² Abdelghani Merah, avec *Mohamed Sifaoui, mon frère ce terroriste*, sous-titré « Un homme dénonce l'islamisme », Calmann-Lévy

³ http://www.lepoint.fr/societe/a-toulouse-des-jeunes-honorent-la-memoire-de-mohamed-merah-24-03-2012-1444732_23.php

juifs souvent en s'appuyant par des références au conflit israélo-palestinien. Dans la foulée des actes criminels perpétrés par Merah, on note une recrudescence significative des actes antisémites, comme si le criminel avait réveillé un certain nombre de fantasmes mortifères visant les juifs en général et difficilement exprimables dans un contexte de paix civile, même relative.

Si les déclarations officielles ont été, on s'en doute, nombreuses, une en particulier mérite d'être citée, pour son contenu d'abord, sans langue de bois, mais sans céder non plus à la démagogie. Son auteure, Anne-Marie Revcolevschi, dirige le « Projet Aladin », du nom de cette institution dont l'objet consiste à faire connaître l'histoire de la Shoah au sein du monde arabe et musulman. Intitulé « Nous attendons une fatwa proclamant solennellement : On ne tue pas les enfants juifs au nom de l'Islam. », il est paru le 3 avril 2012 : « *Depuis trois ans, au sein du Projet Aladin, chrétiens, juifs, musulmans, athées, de droite, de gauche, d'Europe, d'Afrique, du Proche ou du Moyen-Orient, personnalités ou simples citoyens, nous menons ensemble une bataille de la connaissance, de la réflexion, du respect de l'autre. Depuis trois ans, nous travaillons tous ensemble à combattre l'ignorance et la haine, le négationnisme et le mensonge, le racisme et l'antisémitisme. La haine du juif, la haine du musulman, la haine de l'étranger nous sont insupportables : nous le disons en français, en arabe, en anglais, en turc et en persan. Et nous continuerons. Mais aujourd'hui, c'est aux Grands dignitaires de l'Islam que nous nous adressons. Nous attendons que soit prononcée la plus importante des Fatwas : on ne tue pas les enfants juifs au nom de l'Islam. Les vrais croyants n'ont pas oublié que le respect de Dieu s'illustre par le respect de l'homme, par la recherche de la justice et du bien. Comment avons-nous laissé les livres saints pleins de sagesse être détournés de leur vocation ? Notre jeunesse a besoin de croire dans des valeurs de respect, de paix, de vie, que nous avons conquises après des siècles de guerres, de discriminations, d'humiliations réciproques. Pour ces valeurs, des millions de femmes et d'hommes courageux, généreux, ont combattu et donné leur vie quand des millions d'enfants, de femmes, d'hommes étaient assassinés. Il est grand temps de se retrousser les manches et de décrasser les esprits obscurcis par de faux prophètes aux sourires séniles ou aux barbes empestant la haine et la tyrannie. Le temps des Croisés, c'est fini ! Le temps des « Mort aux juifs » c'est fini ! Le temps des « Arabes humiliés », c'est fini ! Le temps de la conquête du « Dar al-Harb », c'est fini. Nous le disons à tous, car tous sont concernés.*

Certains font preuve de compréhension, voire de complaisance envers les motivations de Mohamed Merah et de ses maîtres à penser. Faut-il donc boucher de cire leurs oreilles pour qu'ils ne se laissent pas entraîner dans des naufrages qui les engloutiront et nous engloutiront avec ? Non, il faut simplement que nous criions plus fort qu'eux, plus fort que ces sirènes de malheur et que la parole soit claire : avec ou sans travail, avec ou sans voile, avec ou sans barbe, avec ou sans Dieu, ces sept assassinats sont insupportables, inadmissibles : on ne tue pas des enfants juifs et de jeunes hommes innocents. Demain, au Bourget, ce sera le moment de le dire. Lors de cette importante manifestation de la plus grande organisation de musulmans de France, nous espérons que les appels lancés hier par l'UOIF (Union des organisations islamiques de France, NDLR) aux pouvoirs publics de notre pays pour promouvoir « un discours de paix et de cohésion » retentiront à nouveau du haut de toutes les tribunes.

Nous espérons que les milliers de jeunes qui seront présents entendront à nouveau que « le terrorisme et la folie meurtrière n'ont pas de religion », et que tous condamneront à nouveau « avec la plus grande fermeté cet acte lâche et barbare visant des enfants innocents ». Nous espérons qu'à la librairie du rassemblement du Bourget, tous les livres négationnistes et antisémites auront disparu des étals et seront remplacés par le Journal d'Anne Frank ou Si c'est un homme, de Primo Levi.

Nous espérons surtout qu'au nom du Coran et de la tradition musulmane, les autorités de l'UOIF se prononceront pour l'établissement d'une fatwa qui proclamera solennellement : « on ne tue pas les enfants juifs au nom de l'Islam. »⁴

Texte remarquable par son souci constant de ne pas tomber dans la diabolisation du fait musulman en lui-même. En effet, s'il demeure légitime et nécessaire de s'interroger sur ce qui dans le monde arabe et musulman, y compris dans sa frange immigrée ou issue de l'immigration, contribue à produire des individus tels que Merah, il n'en demeure pas moins que le risque demeure de voir une catégorie de citoyens, identifiés à tort ou à raison comme « musulmans », désignés à la vindicte. Non que la religion musulmane doive se situer au-dessus de la critique ou de la caricature, non que la question des liens éventuels entre le texte coranique lui-même et la violence djihadiste doive être esquissée, seulement il faut garder présent à l'esprit qu'un climat de musulmanophobie, terme qu'il convient de préférer à bien des égards à celui d'islamophobie, gangrène le tissu social depuis les attentats du 11 septembre 2001. Le dire ne signifie aucunement céder à la doxa « politiquement correct », mais exprime seulement le souci de préserver l'avenir de la société française d'une guerre civile larvée ou déclarée dont un certain nombre de signes laissent à penser, à l'heure actuelle, qu'elle relève d'autre chose que de la simple fantasmagorie.

⁴ <http://www.projetaladin.org/fr/nous-attendons-une-fatwa-proclamant-solennellement-on-ne-tue-pas-les-enfants-juifs-au-nom-de-lislam.html>

II. Antisémitisme et islamophobie : deux haines symétriques ?

1. Islamophobie : quelles définitions pour quelles réalités ?

Néologisme, l'islamophobie désigne au sens littéral la peur ou le rejet de la religion musulmane. Fait significatif, le terme fait son apparition au début du siècle en pleine période coloniale. Deux tendances contradictoires s'opposent alors chez les partisans de la colonisation. Les premiers, héritiers de Lyautey, prônent une politique d'« indigénat » tendant à maintenir les populations colonisées à l'intérieur du cadre juridique en vigueur dans le Maghreb traditionnel : autrement dit, celui d'une société pyramidale allant du bachaga au caïd jusqu'au simple indigène. Un second courant prône lui l'assimilation des musulmans à la France. C'est ce second courant qui est visé en particulier par le discours de mouvements tels que les « Indigènes de la République ». En effet, une des premières critiques adressées au mouvement « Ni putes ni soumises » fait référence à la cérémonie du dévoilement qui eut lieu à Alger en 1958⁵. A cette occasion, des femmes musulmanes enlevèrent le voile traditionnel afin de marquer leur attachement à la présence française dans ce qui n'était pas encore l'Algérie. Un grief qui revient à l'heure actuelle de manière récurrente dans le discours des « Indigènes de la République » et de leurs soutiens : les Lumières et partant la République porteraient intrinsèquement en elles les germes de l'« islamophobie » par leur volonté d'assimilation (ou intégration pour reprendre une phraséologie « politiquement correct ») héritée d'un idéal universaliste.

2. Le choix des mots : islamophobie ou musulmanophobie ?

Responsable de l'émission dominicale de France 2 consacrée à l'Islam, Didier-Ali Bourg est un témoin privilégié du paysage islamique français de ces vingt dernières années : cadre de la FNMF (Fédération nationale des musulmans de France) au début des années 1990, il a fondé en 2007 la Fraternité musulmane contre l'antisémitisme, première association musulmane dédiée exclusivement à la lutte contre les préjugés judéophobes au sein de la société française, et plus particulièrement dans sa frange musulmane. En 2008, devant les difficultés à faire passer son message auprès des communautés musulmanes, décision fut prise d'adoindre à l'objet de l'association la haine visant les musulmans. C'est ici qu'un débat sémantique s'est posé, Didier Bourg refusant la notion d'islamophobie au profit de celle de musulmanophobie : « *La musulmanophobie est effectivement quelque chose qui est condamnable, alors que l'islamophobie non. Si on parle d'islamophobie, cela veut dire que l'on n'a pas le droit de critiquer l'Islam. Le mot "musulmanophobie" veut dire attaquer des gens pour leur pratique religieuse alors que « islamophobie » c'est attaquer la religion musulmane, ce que n'importe qui peut effectivement faire. Si on critique la religion musulmane, il n'y a pas de soucis. Si on critique les pratiquants de la religion musulmane, c'est plus gênant* ».⁶ Le distingo est subtil. Il est à rapprocher des critiques adressées par Fiammetta Venner et Caroline Fourest à l'introduction de la notion d'« islamophobie » dans le champ lexical de l'antiracisme. « *Le mot "islamophobie" a été pensé par les islamistes pour piéger le débat et détourner l'antiracisme au profit de leur lutte contre le blasphème. Il est urgent de ne plus l'employer pour combattre à nouveau le racisme et non la critique laïque de l'islam* », écrivent ces

⁵ http://www.indigenes-republique.fr/article.php3?id_article=339 « De la cérémonie du dévoilement à Alger (1958) à Ni Putes ni soumises »

⁶ Entretien avec l'auteur le 8 décembre 2012.

dernières avant de conclure : « *Nous refusons de renoncer à l'esprit critique par peur d'encourager l'“islamophobie”, concept malheureux qui confond critique de l'islam en tant que religion et stigmatisation des croyants* ».⁷

La philosophie antiraciste serait-elle ainsi détournée au profit d'une lecture intégriste de la religion musulmane ? La lutte contre l'islamophobie, légitime et nécessaire lorsqu'il s'agit de dénoncer les nouveaux visages « politiquement corrects » de la xénophobie (cf. Bloc Identitaire et les Assises contre l'islamisation) serait-elle en passe de devenir le cheval de Troie de l'islamisme ?

3. Du soutien aux femmes voilées à la lutte contre l'islamophobie : l'exemple du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF)

Le « Collectif contre l'islamophobie en France » (CCIF) est une association fondée et dirigée par Samy Debah. Ce dernier, né en 1971 à Saint-Denis, exerce par ailleurs la fonction d'imam à Garges les Gonesse, ville où il réside. Issu de la génération des « born again » musulmans⁸, Debah découvre l'Islam comme engagement militant à la fin des années 1980. Au début des années 1990, il fonde l'association « Le Rappel », traduction française de la notion islamique de Dawa. Active à l'époque principalement dans le Val d'Oise, cette première association a pour objet quasi exclusif sur la réalité du terrain la défense des jeunes filles voilées en butte à des tracasseries administratives, en particulier au sein de l'administration scolaire. Ce fut en particulier le cas à la rentrée scolaire 1994 au lycée professionnel « Romain Rolland » de Goussainville. « Après la purification ethnique au Rwanda et la purification religieuse en Bosnie, voici la purification vestimentaire et intellectuelle en France », devait déclarer Rachid Amaoui à la tête d'un « Comité pour la défense du droit à l'enseignement » créé pour l'occasion, et par ailleurs trésorier du « Rappel » présidé par Samy Debah. Si la notion d'islamophobie n'a pas encore fait son apparition dans le langage courant, l'esprit qui la sous-tend est déjà présent. Il faudra attendre la reprise du conflit israélo-palestinien à l'automne 2000, puis les attentats du 11 septembre 2001, pour qu'elle finisse par s'imposer aux esprits.

Le « Collectif contre l'islamophobie en France » est porté sur les fonds baptismaux avant d'être déclaré en préfecture, entre la fin 2003 et début 2004, autrement dit dans le contexte du débat sur le communautarisme et le port du voile à l'école. Fait significatif, le CCIF s'illustre lors de la manifestation encadrée par la mouvance salafiste le 21 décembre 2003 entre République et Bastille. Le 15 mars 2004, la loi est finalement votée. L'action du CCIF a dorénavant trouvé sa raison d'être : lutter contre les « discriminations » auxquelles les femmes voilées pourraient être en butte, manière détournée de contester le bien-fondé de la nouvelle législation.

Le CCIF trouve à l'époque un appui de taille à travers le MRAP de Mouloud Aounit, lequel a participé à une tribune commune avec Tariq Ramadan au mois de décembre 2003 à l'occasion du « Forum social européen », rassemblement annuel de toutes les gauches radicales et altermondialistes.

⁷ Cité in « Manifeste des douze : “Ensemble contre le nouveau totalitarisme” ».

⁸ L'expression “born again musulman” est empruntée à Bernard Godard, responsable du BCC (bureau chargé des Cultes) au ministère de l'Intérieur.

4. Un agenda politique : redéfinir la laïcité

La notion d'islamophobie va trouver un début de légitimation à la faveur de l'affaire des caricatures danoises, initialement parues dans le journal *Jyllands-Posten* en 2005 et diffusées mondialement, en particulier dans le monde arabe, à partir de 2006. *Charlie-Hebdo* ayant reproduit les caricatures danoises, le journal satirique se voit convoqué devant la 17^e chambre correctionnelle afin d'y répondre du délit d'incitation à la haine raciale suite à une plainte déposée par le Conseil français du culte musulman (CFCM), dont l'UOIF est à l'époque partie prenante. Le journaliste d'origine algérienne Mohamed Sifaoui tout comme sa consœur Caroline Fourest apportent leur soutien à Philippe Val, directeur de la publication et poursuivi à ce titre. A l'inverse et de manière significative, l'humoriste Dieudonné M'Bala M'Bala apporte dans cette affaire son soutien aux plaignants.

Le journal *Charlie-Hebdo* est finalement relaxé. Une condamnation aurait en effet marqué, juridiquement parlant tout au moins, le retour du « délit de blasphème » aboli en France une première fois en 1791, puis en 1881 à l'occasion du vote de la loi sur la liberté de la presse.

Toujours est-il que le poids des images d'émeutes provoquées aux quatre coins du globe aidant, l'idée commence à prendre racine chez certains. Trois propositions de lois relatives au blasphème envers le sacré ou le religieux surgissent entre février et mars 2006. La première est l'œuvre de Mr. Jean-Marc Roubaud qui dispose : « L'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse est ainsi modifié : 1^o Dans la dernière phrase du premier alinéa, après le mot : « imprimés, », est inséré le mot : « dessins » ; 2^o Après le premier alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé : « Tout discours, cri, menace, écrit, imprimé, dessin ou affiche outrageant, portant atteinte volontairement aux fondements des religions, est une injure »⁹. La seconde « visant à interdire les propos et les actes injurieux contre toutes les religions » (sic) est présentée par le sénateur Christian Demuynck. Ce dernier précise dans son exposé des motifs que « *la polémique qu'a soulevée la publication des caricatures du prophète Mahomet pose la question des limites de la liberté de la presse face à celle des religions* ».¹⁰ La troisième, enfin, est présentée le 30 mars 2006 par le député Eric Raoult et comme ses précédentes vise « *à interdire la banalisation du blasphème religieux par voie de caricature* » (sic). Elle reprend à la lettre les mêmes termes que la proposition de loi Roubaud¹¹. Un certain esprit de dérision s'exerçant aux dépens du religieux doit-il être banni ou tout au moins redéfini quant à ses limites ? La paix civile est-elle à ce prix-là ? Si aucune de ces propositions législatives n'a été pour le moment retenue en France, l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) est parvenue, le 26 mars 2007, à faire adopter au niveau européen par le Conseil des droits de l'homme une résolution spécifiant la nécessaire « lutte contre la diffamation des religions ». Sur le plan sémantique, la bataille est déjà en passe d'être gagnée par les islamistes. Marginale en 2003-2004, la « lutte contre l'islamophobie » devient un thème mobilisateur au sein de la communauté musulmane après la publication par la presse française (*France-Soir* et *Charlie-Hebdo* principalement) des caricatures de Mahomet. Conséquence, l'action entreprise par le CCIF, placé à l'origine volontairement en marge des institutions musulmanes, est reprise par ces dernières. Pas une publication ou site internet musulman qui ne fasse référence aujourd'hui à l'islamophobie. Le CFCM s'est doté de son propre instrument en la matière « L'observatoire de l'islamophobie ». Enfin, on se doit de rappeler que depuis bientôt une dizaine d'années, l'évocation de l'islamophobie se fait rarement sans une allusion voilée ou explicite au traitement, supposé privilégié, dont « bénéficieraient » le traitement de l'antisémitisme. Plus inquiétant, un discours se développe

⁹ Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion2895.asp>

¹⁰ Source : <http://www.senat.fr/leg/ppl05-280.html>

¹¹ Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion2993.asp>

ces temps-ci visant à désigner les communautés juives françaises comme responsables du préjugé anti-musulman dans la société française.

5. Une fausse symétrie ?

A l'extrême gauche, en marge du mouvement des Indigènes de la République, Abdelaziz Chaambi a fondé « Coordination contre le racisme et l'islamophobie » en 2008. L'appellation « contre le racisme et l'islamophobie » fait pendant à « contre le racisme et l'antisémitisme » que l'on trouve dans l'intitulé de la LICRA. Symboliquement, c'est la place de la victime qu'il s'agit d'occuper. Celle-ci peut être source de ce que d'aucuns qualifient de « concurrence victimaire ».

On le voit, à travers l'analyse des actes dits islamophobes, ceux-ci visent, à de rares exceptions près, non pas la naissance ou l'origine d'une personne, définition littérale du racisme, mais la remise en cause d'un choix vestimentaire, le voile ou la burqa en l'espèce, que d'aucuns jugent, à tort ou à raison, contraire aux valeurs fondatrices de la République au premier rang desquelles la laïcité. Ainsi, un problème d'ordre politique, deux conceptions de la laïcité ou un refus tout court de celle-ci, a été posé puis imposé avec habileté dans le champ lexical du racisme. Que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, ce que l'on qualifie d'islamophobie est en passe d'obtenir une reconnaissance sociale et sociétale. C'est le cas au niveau des institutions européennes et internationales, UNESCO en particulier. En quoi ce changement en cours interpelle-t-il la communauté juive ? Nous n'en sommes qu'au stade des hypothèses, mais si le refus du voile est interprété comme une manifestation islamophobe, la logique intellectuelle voudra demain que la désapprobation exprimée envers les manifestations d'un antisionisme radical, en particulier les appels au Djihad visant à la destruction de l'Etat juif, soit interprétée d'une manière similaire. Là encore, la prudence s'impose et il faut se garder des amalgames. Simplement, certaines prises de position récentes du CCIF en faveur de personnes soupçonnées, à tort ou à raison l'enquête et la justice seules pourront le dire, d'agressions antisémites, à Vigneux puis dans le train Toulouse-Lyon¹², devraient inciter les institutions juives à redoubler de vigilance sur ce terrain.

¹² <http://www.islamophobie.net/articles/2012/07/17/train-agression-toulouse-lyon-media>

III. Une instrumentalisation anti-juive et islamiste de l'islamophobie : l'exemple du « film anti-islam » du réalisateur copte Sam Bacile

1. La naissance d'une rumeur anti-juive : le complot « sioniste » orchestrant la guerre entre chrétiens et musulmans

La diffusion du film *Innocence of Muslims* (« L'innocence des musulmans »), du réalisateur américain d'origine copte Sam Bacile, a été à l'origine d'innombrables manifestations, en particulier anti-américaines, dans le monde arabe et musulman. Par ailleurs, et le fait mérite d'être souligné, se développe, concomitamment au discours anti-occidental, la thèse d'un « complot sioniste » à l'origine du film blasphématoire envers les musulmans. La rumeur, amplifiée par Internet et les réseaux sociaux, prétend notamment que Sam Bacile, le réalisateur du film, serait un Israélo-américain travaillant dans l'immobilier et qui aurait, à la suite d'une collecte effectuée auprès de « cent donateurs juifs », récolté près de cinq millions de dollars, nécessaires à la réalisation du film¹³. Une thématique que l'on retrouve de manière particulièrement prégnante au sein des pays ou mouvements sous influence iranienne, au premier rang desquels le Liban qui a pour particularité de compter en son sein la plus importante communauté chrétienne du monde arabe.

Leader du plus important mouvement druze du pays, et membre de l'opposition, Walid Joumblatt affirme ainsi que la diffusion du film *Innocence of Muslim* pourrait avoir un lien avec « *la haine de Benjamin Netanyahu pour le président américain Barack Obama et sa campagne virulente contre sa réélection* »¹⁴. De son côté, le Hezbollah fustige, par la voix du ministre libanais de l'Agriculture, Hussein Hajj Hassan, membre du parti islamiste chiite, « *les tentatives répétées de semer la discorde dans la région* ». Derrière celles-ci, la milice chiite vise « *les services de renseignements américains, sionistes et occidentaux* ». Le Hezbollah a par ailleurs organisé à Beyrouth une manifestation sur ce thème. Fait rarissime et qui dénote de l'importance que revêt l'évènement, Hassan Nasrallah est apparu à la tribune où il a prononcé un long discours à l'adresse de ses partisans rassemblés. « *Ce qui s'est passé ces derniers jours doit permettre aux chrétiens et aux musulmans de prendre conscience du danger de la zizanie, de la menace du confessionnalisme, il faut que tous aient la conscience du véritable ennemi...* »,¹⁵ a-t-il déclaré avant de mettre en cause, plus tard dans le cadre d'un discours télévisé, les « sionistes » qui « *poussent les chrétiens à provoquer les musulmans* »¹⁶ : « *Ceux qui ont réalisé leurs dessins caricaturaux contre le prophète et ceux qui ont réalisé ce film supposent d'avance que les musulmans vont s'empresser de venger leur religion, et des agressions seraient commises contre les chrétiens dans la région, alors qu'Israël, le mouvement sioniste, et les chrétiens sionistes se contentent de regarder les églises et les mosquées brûlées, les gens de part et d'autre massacrés...* »

¹³ Cf. http://www.conspiracywatch.info/Film-anti-islam-la-theorie-du-complot-israelien--vraie-manipulation-faux-complot_a928.html

¹⁴ Source : http://www.conspiracywatch.info/Liban-pour-Walid-Joumblatt-Israel-est-derriere-le-film-anti-islam_a929.html

¹⁵ Discours reproduit sur

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?eid=78911&frid=18&cid=18&fromval=1&seccatid=23>

¹⁶ <http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?eid=78751&frid=18&seccatid=23&cid=18&fromval=1>

Un discours relayé un peu partout dans le monde, et notamment en France, par les courroies de transmission habituelles de la propagande iranienne. Ainsi, après avoir condamné « *la projection de ce film blasphématoire qui porte atteinte à la dignité humaine* », Yahia Gouasmi, président du Parti antisioniste (PAS), pose la question : « *Qui se cache derrière le film injuriant l'Islam ?* ». La réponse donnée par celui qui dirige par ailleurs le Centre Zahra et la Fédération chiite de France, est sans ambiguïté : « *Ce film, produit par un collectif sioniste, entend monter les Coptes contre les musulmans, les poussant à des conflits sanglants et prolongeant ainsi, la domination sioniste...* ». Pour conclure, le président du PAS appelle « *les musulmans et les chrétiens à ne pas tomber dans le piège sioniste qui leur est tendu* ». Son de cloche tellement similaire au sein de la blogosphère « antisioniste » que les titres d'articles sont souvent, au mot près, quasiment identiques. Du Réseau Voltaire, dirigé par Thierry Meyssan et installé à Beyrouth, qui titre « *Le film d'insultes vise à provoquer la discorde entre chrétiens et musulmans* » au site Alterinfo, dirigé par Zeynel Ceciki, un islamiste turc déjà condamné pour la diffusion de textes à caractère antisémite, proposant un article sur « *La fonction du film islamophobe : provoquer une discorde entre chrétiens et musulmans* », les arguments mis en avant tournent toujours autour du « sionisme », ennemi officiel et récurrent de la République islamique d'Iran. L'IRIB, agence de presse officielle de cette dernière à destination de l'étranger, propose quant à elle un débat radiophonique sur le thème « *Que cache-t-il le film anti-Islam de Sam Bacile ?* » (sic). Les intervenants sont Pierre Doriguer, qui propose par ailleurs une vidéo intitulée « *Le film de propagande anti-Islam est une provocation sioniste* » que le mouvement d'Alain Soral Egalité et Réconciliation diffuse sur la toile¹⁷, et Serge Thion, activiste négationniste depuis trente ans et révoqué à ce titre du CNRS.

Activement relayé en France par la propagande des Mollahs, ou de ses pseudopodes idéologiques, le thème du complot sioniste visant à susciter une guerre de religion chrétiens/musulmans pour le plus grand profit d'Israël ou du « sionisme », s'inscrit dans un contexte plus large qui est celui d'un développement, sans précédent depuis le 11 septembre 2001, des théories complotistes autour de tout ce qui, de près ou de loin, touche au thème d'Israël et des Etats-Unis. Outre l'extrême droite qui, par tradition historique s'y rattache, ces thèses trouvent un écho non négligeable au sein de certaines franges de l'extrême gauche où le rejet de la mondialisation libérale est parfois consubstantiel à celui de l'Amérique et de ses alliés, au premier rang desquels l'Etat d'Israël. Ainsi un article intitulé « *Encore un 11 septembre !* » paru sur Agoravox, et écrit par une certaine Ariane Walter, accuse Israël d'être derrière le film de Sam Bacile. L'intérêt de l'Etat juif étant, selon l'auteur, de faire perdre Barack Obama aux prochaines élections présidentielles : « *La grande histoire, en ce moment, est la réélection d'Obama. Ce qui intéresse au plus haut point Israël, maître à penser et maître à danser des Etats-Unis. Israël et ses faucons. Or, y aurait-il de l'eau dans le gaz entre Obama et Netanyahu ? (...) Israël préférerait un Républicain traditionnellement ancré dans le clan des pétroliers et des fabricants d'armes, Obama étant plutôt le petit marquis de la finance. Or ils ont besoin de soudards sans état d'âme. Romney, stupide à souhait, persuadé que Dieu a créé l'Amérique pour qu'elle dirige le monde (au nom d'Israël), leur paraît donc mieux convenir* ». L'article est repris par le site LeGrandSoir.info, dont les animateurs Maxime Vivas et Viktor Dedaj disposaient, selon le site conspiracywatch, d'une tribune cette année à la Fête de l'Humanité, ainsi que sur celui de la section des Pyrénées-Orientales du mouvement de Jean-Luc Mélenchon, le Parti de Gauche¹⁸.

¹⁷ <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Pierre-Doriguer-Le-film-de-propagande-anti-Islam-est-une-provocation-sioniste-13894.html>

¹⁸ Cf. http://www.conspiracywatch.info/Film-anti-islam-la-theorie-du-complot-israelien--vraie-manipulation-faux-complot_a928.html

Dans ce climat d'effervescence des théories du complot et en particulier de ceux visant l'« axe américano-sioniste », comment se positionne l'extrême droite française dont la figure de proue, Marine Le Pen, a entrepris de positionner sur le credo de la « dédiabolisation » ? Précisément si d'aucuns ont pu penser à un moment donné que la présidente du FN entendait jouer la carte du rapprochement avec la communauté juive, un certain nombre de faits récents obligent à remettre en cause ce schéma.

2. Antisémitisme ou musulmanophobie : les deux tentations des mouvements populistes

A l'occasion de l'université d'été annuelle Front national (qui avait lieu cette année à La Baule en Loire-Atlantique), sa présidente s'est signalée, à l'occasion d'un entretien avec des journalistes, en se prononçant pour l'interdiction du voile et de la kippa dans l'espace public. Un thème sur lequel la présidente du Front national reviendra, le lendemain samedi 22 décembre 2012, en demandant à la communauté juive française de consentir à un « petit sacrifice » (sic). « *Je demande à nos compatriotes juifs ce petit effort, ce petit sacrifice sûrement, mais qui permet une égalité entre les exigences que l'on demande aux uns et aux autres. Je suis sûre qu'une grande partie d'entre eux sont tout à fait prêts à faire ce petit sacrifice* ».¹⁹

Interrogée à ce sujet par la presse, Marine Le Pen a tenu à préciser que si les lois « doivent également s'appliquer à l'ensemble des religions »,²⁰ il n'en demeurait pas moins que « *certaines posent plus de problèmes que d'autres* »²¹ allusion explicite à l'Islam. En outre, la fille de Jean-Marie Le Pen a tenu à préciser que « *la kippa ne pose pas de problème dans notre pays* », ajoutant par ailleurs que « *les jeunes juifs qui portent la kippa la portent de moins en moins parce qu'ils se font castagner par des musulmans qui règlent le conflit israélo-palestinien en France* ».²²

Un ensemble de déclarations de prime abord contradictoires entre elles, mais qui s'inscrivent dans un contexte précis au Front national qui voit s'affronter le vice-président du parti et compagnon de Marine Le Pen, Louis Aliot, à Frédéric Chatillon, proche collaborateur de la présidente et en charge de la propagande du FN. Un conflit qui prend racine dans le voyage de Louis Aliot effectué en Israël et dans les colonies de Cisjordanie à l'hiver dernier. A cette occasion, Alain Soral, ancien conseiller de Marine Le Pen et ami proche de Frédéric Chatillon, s'en était pris violemment à Aliot dans le cadre d'une de ses vidéos mensuelles. En retour, ce dernier a déposé quatorze plaintes contre le polémiste. Les instructions judiciaires sont à l'heure actuelle toujours en cours. De manière significative, on notera que le site d'Egalité et Réconciliation, mouvement présidé par Alain Soral, relaie systématiquement les vidéos des passages télévisés de Florian Philippot, figure montante au FN et rival en interne de Louis Aliot. Ce sont là deux conceptions du combat national-populiste qui se font jour et dont les associations « Riposte laïque » (violemment hostile à la religion musulmane) et « Egalité et Réconciliation » (présidée par Alain Soral et au contenu idéologique violemment judéophobe) sont d'une certaine manière les représentants les plus emblématiques.

¹⁹ <http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20120922.REU6572/marine-le-pen-demande-aux-juifs-un-geste-sur-la-kippa.html>

²⁰ Ibidem

²¹ Ibidem

²² « Le Front cible ouvertement les musulmans » in *Le Parisien*, dimanche 23 septembre 2012, p.5

3. Vers une alliance entre extrêmes droites antisémite et islamiste ?

Fondée en 2007 par Alain Soral et Philippe Peninque, ce dernier étant par ailleurs conseiller de Jean-Marie Le Pen et aujourd’hui de sa fille, l’association « Egalité et Réconciliation » a été portée sur les fonds baptismaux en vue de mettre en œuvre le credo suivant : unir la « droite des valeurs » et la « gauche du travail ». Autrement dit, amener une dimension sociale au discours nationaliste professé par le FN. En elle-même cette thématique est tout sauf nouvelle : du « cercle Proudhon » au début du siècle réunissant socialistes et monarchistes de l’Action Française aux nombreux transfuges de la gauche vers le fascisme dans les années 1930 (Doriot maire PCF de Saint-Denis qui fonde le PPF ou les néo-socialistes de la SFIO regroupés autour de Marcel Déat), la volonté de lier « social » et « national » est aussi ancienne qu’elle a pu compter de partisans dans l’histoire des extrêmes droites françaises du XXe siècle.

En quoi dès lors se distingue cette nouvelle association dont les deux plus importants dirigeants, Alain Soral et Marc George, sont cooptés par Jean-Marie Le Pen au comité central du FN en 2007, année où elle voit le jour ? Davantage que dans l’idéologie « socialisante » c’est dans la définition que donne ER du fait national qu’il faut discerner une « nouveauté » en terme conceptuel. En effet, avec qui se doivent d’être opérationnels les concepts mis en avant d’« égalité » et de « réconciliation » ?

Soral qui a connu ses premiers succès à l’extrême droite avec son ouvrage jusqu’où va-t-on descendre, paru en 2002 aux éditions Blanche », notamment pour ses saillies sur la « banlieue rouge » ayant dégénéré en « banlieue beur », entame au moment de la guerre contre l’Irak et l’occupation américaine de celui-ci (2003-2004) un tournant, contradictoire en apparence seulement, en direction du monde islamique dont il flatte les « valeurs morales » censées apporter une réponse positive au discours des « rappeurs » et autres « racailles ». Si le concept d’« islamo-racaille » n’a pas encore été forgé, l’esprit qui le sous-tend est déjà là : face à l’esprit de « Mai 1968 », l’Islam constitue une arme de résistance rendant dignité aux jeunes issus de l’immigration et pouvant servir de modèle aux nationalistes français.

La création d’Egalité et Réconciliation a dès lors pour objet réel et exclusif le rassemblement des « patriotes français de souche » et « musulmans ».

ER ayant cessé depuis fin 2010 d’être une organisation politique à proprement parler pour n’être plus qu’un rassemblement des admirateurs d’un Soral élevé au rang de nouveau gourou de la blogosphère, la question se pose désormais du bilan de la tentative d’alliance opérée.

4. Des islamistes qui soutiennent l’extrême droite

Si Egalité et Réconciliation a compté beaucoup d’adhérents formels, peu nombreux en revanche sont ceux à s’y être réellement et en profondeur investis.

Du côté « arabo-musulman », deux figures ont émergé et dont le discours préfigurait à la lettre celui en vigueur aujourd’hui au sein d’une nouvelle association, « Fils de France ».

Le premier d’entre eux est Abdelaali Bagheza plus connu sous le nom d’« Albert-Ali ». Responsable associatif au sein de l’UOIF depuis la fin des années 1980, il s’illustre médiatiquement en 2005 à la suite du vote de la loi prohibant le port du voile au sein des établissements scolaires. Il publie à ce sujet un ouvrage au titre polémique : « Entrée interdite aux animaux et aux femmes voilées ». Il réapparaît quelques années plus tard, sur la toile, en tant que « représentant musulman », au niveau du discours tout au moins, des partisans d’Alain Soral dont il constitue, à son corps défendant, l’alibi médiatique.

En termes « universitaires » empruntés à la sociologie, il élabore le concept d'un « Islam enraciné » en l'occurrence dans la réalité française. Autrement dit, réconcilier la « terre et les morts » de Barrès avec la Oumma islamique.

Deuxième figure à incarner cet islam de l'enracinement : Camel Bechikh se définissant comme « musulman berrichon » et président d'un fantomatique « Cercle des musulmans du terroir ». Bechikh vient lui aussi de l'UOIF dont il est un cadre, exerçant en parallèle à Egalité et Réconciliation, les fonctions de bras droit de Tareq Oubrou (imam affilié à l'UOIF et prêchant à Bordeaux) et de responsable des scouts musulmans de France pour la région Aquitaine. Il est par ailleurs un cadre dirigeant du CBSP (Comité de bienfaisance et de secours aux Palestiniens), idéologiquement proche du Hamas et inscrit sur la liste des organisations terroristes aux Etats-Unis et en Israël. Comme Baghezza, Bechikh s'attelle à promouvoir le rapprochement entre les musulmans proches des Frères musulmans et l'extrême droite dans sa composante la plus judéophobe. Le 18 avril 2009, il organise une conférence commune Tareq Oubrou/Alain Soral à l'Athénée de Bordeaux sur le thème « Français, musulman et patriote ? »²³ Au mois d'avril de la même année, il assiste au congrès de l'UOIF du Bourget en compagnie de Dieudonné (qui vient de faire monter Faurisson sur scène quelques mois plus tôt), Alain Soral et Marc George. Six mois plus tard, il participe à la flottille pour Gaza pour laquelle il a convié Marc George, ancien directeur de campagne de Dieudonné (2005-2006) et cadre du Front national, à prendre place. Le compagnonnage se poursuit en janvier 2011, Bechikh se voyant accrédité comme « journaliste » au congrès du FN par « Flash », journal d'extrême droite dans lequel officie Alain Soral. Au même moment, suite au départ de Marc George, Egalité et Réconciliation cesse toute activité militante, pour se consacrer désormais exclusivement à la promotion d'Alain Soral sur Internet. L'élan militant semble dans l'impasse. C'est dans ce contexte que l'idée d'une association visant à promouvoir les « musulmans patriotes » commence à voir le jour. « Fils de France » est, dans cet esprit, porté sur les fonds baptismaux par d'anciens militants d'ER dont Bechikh qui en devient le président. ER continue pourtant à faire office de « maison-mère »²⁴.

Lors de la réunion inaugurale du mouvement, un témoin, membre d'Egalité et Réconciliation, aura ses mots à propos du public : « C'est le théâtre de la main d'Or qui s'est déplacé » allusion au théâtre de Dieudonné.

Outre Bechikh et Oubrou, les intervenants ont tous, à un titre ou à un autre, partie liée avec l'idéologie professée par Egalité et Réconciliation. Robert Ménard dont les prises de position en faveur du FN (voir son ouvrage « Vive Le Pen ! ») ou de Tariq Ramadan sont notoires. Enfin le père Michel Lelong connu pour sa haine envers l'Etat d'Israël exprimée depuis une quarantaine d'années et qui se signalera en venant témoigner en faveur tout à la fois de Roger Garaudy (poursuivi pour négationnisme) et de Maurice Papon²⁵.

²³ <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Alain-Soral-a-Bordeaux-le-18-avril-avec-Tareq-Oubrou-sur-le-theme-Francais-musulman-et-patriote-1621.html>

²⁴ Il est à noter que « Fils de France » relaie systématiquement ces textes et entretiens. A titre d'exemple :

<http://www.egaliteetreconciliation.fr/Cafe-Fils-de-France-Tareq-Oubrou-12563.html> +

<http://www.egaliteetreconciliation.fr/Entretien-avec-Camel-Bechikh-le-president-de-Fils-de-France-11857.html> ou encore dernièrement le débat auquel est convié Gilles Kepel : <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Vers-un-islam-francais-14371.html> Enfin, « Fils de France » demeure idéologiquement une association d'extrême droite.

On peut y lire des articles tels que « Redécouvrir la France. Entretien avec l'Action Française »

<http://www.filsdefrance.fr/articles/redécouvrir-la-france-entretien-avec-laction-française/> ou bien encore un entretien réalisé avec Alain de Benoist, idéologue d'extrême droite et père de la « Nouvelle Droite », intitulé « Alain de Benoist parle aux fils et aux filles de France » : <http://www.filsdefrance.fr/breves/alain-de-benoist-parle-aux-fils-et-aux-filles-de-france-1/>

²⁵ Voir l'article de Fiammetta Venner paru dans *Charlie-Hebdo* « Mon curé chez les barbus »

5. La tentation de la guerre civile

Le fondateur de « Fils de France », Kamel Bechikh fut longtemps le porte-parole du CBSP (Comité de bienfaisance et de secours aux Palestiniens), organisme récoltant des fonds pour les Palestiniens les plus démunis (en particulier orphelins et handicapés des suites de la guerre), mais idéologiquement proche du Hamas. Un engagement qui, mis en parallèle à celui effectué dans les rangs de l'extrême droite, permet de mesurer le véritable objet poursuivi : l'utilisation de l'extrême droite comme arme de guerre anti-juive.

Un schéma qui n'est pas sans rappeler certains parcours, numériquement minoritaires, mais néanmoins révélateurs, au sein de la communauté juive française et dont le dernier évènement en date est la mise sur pied d'une fantomatique « Union des Français juifs » sous la direction de Michel Ciardi, ancien dessinateur au journal « L'Arche », et qui finira d'ailleurs assez rapidement par claquer la porte du FN, jugeant celui-ci antisioniste et antisémite...

Pour autant, si l'engagement à l'extrême droite demeure marginal dans la communauté juive française, celle-ci n'est pas à l'abri tant d'un communautarisme qui va croissant que d'une radicalisation de type populiste qui lui est concomitante. Que l'on songe au véritable lynchage subi il y a quelques années par le journaliste Charles Enderlin, critiquable en soi et dans son travail c'est l'évidence, mais dont le procès en « trahison » n'était pas sans rappeler une atmosphère de type « maccarthyste » qui gagne malheureusement des pans entiers de la communauté juive. Plus près de nous, il n'est qu'à voir les accusations portées contre « J-Call » pour mesurer l'esprit obsidional qui s'empare de certains. La diabolisation sans nuances de la gauche et de l'extrême gauche participe de ce climat délétère. A Paris, le Centre international de cultures populaires (CICP) est régulièrement la cible d'attaques ou de dégradations de la part de nervis se réclamant de la « communauté juive » dont ils ne cessent de se prétendre les défenseurs. De quoi le CICP est-il coupable aux yeux de ces « justiciers » qui curieusement, n'ont jamais trouvé le même courage pour s'en prendre à ces cibles autrement plus risquées que sont le théâtre de Dieudonné ou des groupes tels que l'ex-Tribu Ka ? D'abriter bon nombre d'associations de soutiens aux Palestiniens. Un choix que l'on est en droit de critiquer ou pas, mais à condition de ne pas oublier que le CICP héberge aussi les plus importantes associations de lutte contre l'extrême droite, au premier rang desquelles le réseau NO PASARAN ou la revue Reflexes. Cette dernière a précisément mis à jour les connexions entre certains groupes « pro-palestiniens » et la mouvance négationniste. Récemment, le président d'honneur de l'Association de solidarité France-Palestine (AFPS), Bernard Ravenel, écrivait au président du CRIF, Richard Prasquier, pour lui faire part des exactions commises par des voyous se réclamant de la communauté juive et que nous avons évoqué plus haut. Dans un contexte où le simple nom du « CRIF » suscite les passions parfois les plus délirantes, il fallait un certain courage pour écrire et rendre public une telle lettre. C'est que la bataille se joue également à l'intérieur du mouvement de soutien aux Palestiniens : peut-on soutenir ces derniers sans verser dans la haine anti-juive ou le refus de l'idée même d'un Etat juif ? Et symétriquement du côté juif, peut-on exprimer son attachement indéfectible à un Etat juif dans les frontières reconnues internationalement, c'est-à-dire celles de 1967, sans passer sous silence par ailleurs l'ensemble des droits légitimes du peuple arabe palestinien, au premier rang desquels celui de posséder un Etat ?

Aussi marginalisés soient-ils, ceux qui au sein des mouvements pro-palestiniens acceptent le principe d'un Etat juif au côté du futur Etat palestinien, en même temps qu'ils rejettent toute forme de haine judéophobe, se révèleront à terme les meilleurs alliés de la communauté juive.

IV. Annexes

Annexe 1 : Alain Soral, portait d'un compagnon de route du Front National

Publiciste auteur de plusieurs ouvrages à succès, Alain Bonnet de Soral est né le 2 octobre 1958 dans une famille de la moyenne bourgeoisie établie en Haute-Savoie. Notaire, son père finira ruiné et connaîtra la prison pour cause d'escroquerie. Un héritage familial qui explique qu'une fois devenu écrivain, son fils se définira comme un « bourgeois déclassé ». Ayant rompu assez tôt avec sa famille, ce dernier « monte » à Paris à la fin des années 1970 où il découvre le monde de la mode auquel il tente avec plus ou moins de difficultés de s'intégrer. Toujours est-il que c'est en son sein qu'il fait ses premières armes. Sa première incursion au sein de la sphère politique remonte au tout début des années 1990 où il s'engage au sein d'une structure satellitaire du PCF, le « Collectif des travailleurs communistes des médias », dirigé par Marc Cohen (qui poursuivra sa carrière au sein du groupe politico-humoristique « Jalons » avant d'intégrer par ce biais l'équipe d'Elisabeth Lévy à l'origine du journal et site « Causeur » auquel collabore Cohen) et Jean-Paul Cruse, ancien maoïste de la Gauche prolétarienne et qui à l'époque est pigiste à « Libération ». Ce petit groupe est chapeauté par Jean-Edern Hallier. En 1993 éclate le scandale des « rouges-bruns ». A l'origine l'écrivain de polars, Didier Daeninckx met en cause les sympathies exprimées pour l'extrême droite dans les colonnes du journal « L'Idiot international » dirigé par Edern-Hallier et au sein duquel officient une poignée de militants « rouges-bruns » par lesquels on compte le jeune Alain Soral. Ce dernier finit par être exclu du PCF dont il fut formellement membre il n'a jamais été à proprement parler un militant. Après plusieurs années d'absence, Soral refait surface médiatiquement à la fin des années 1990. Excitant désormais d'une qualité de « sociologue » dont il n'a jamais eu ni le titre ni même la formation, Soral est invité sur les plateaux d'émissions de variété (« C'est mon choix » présenté par Evelyne Thomas, « Ciel mon mardi ! » nouvelle version présentée par Dechavanne) pour son livre « Sociologie du dragueur » (premier best-seller enregistré par Soral) et afin de porter la contradiction à des personnalités supposées féministes. Le contexte français né du 11 septembre 2001 et plus encore du premier tour de l'élection présidentielle le 21 avril 2002, donne un second souffle à Soral qui se voit consacré comme « écrivain politiquement incorrect » : c'est l'époque où l'on parle des « nouveaux réactionnaires » (Cf. Le rappel à l'ordre de Daniel Lindenberg). Soral est invité à trois reprises sur le plateau de « Tout le monde en parle », émission de Thierry Ardisson diffusée le samedi soir sur France 2, pour chacune de ses nouvelles parutions : « Jusqu'où va-t-on descendre ? », « Socrate à Saint-Tropez », « Misères du désir ». Les propos antisémites qu'il tient au cours de l'émission « Complément d'enquête » sur France 2 l'éloignent pour plusieurs années des plateaux de télévision. De manière symptomatique, c'est Frédéric Taddéi, disciple et ancien collaborateur d'Ardisson, qui lui met de nouveau le pied à l'étrier médiatique à l'occasion de son émission « Ce soir ou jamais » dans laquelle Soral est à plusieurs reprises invité.

Un contexte qui permet de mieux cerner une personnalité issue non pas du militantisme, à l'instar de Marc George, mais comme son comparse Dieudonné du monde médiatique.

a) Un antisémitisme aussi virulent qu'assumé

« J'ai ressenti un vif dégoût, ce n'est pas un hasard, chez Albert Cohen, un type qui a écrit « Belle du seigneur » et « Mangeclous » : ça, cela me répugne. Il y a ce côté, je ne vais pas dire

le mot pour ne pas attirer d'ennuis, complaisant, mise en scène, il y a du Elie Wiesel chez Albert Cohen, ce n'est pas un hasard... Moi, je suis un goy du nord et il y a le côté "on se tourne pour pleurer", on pleure jamais face à la caméra, sinon tout le reste c'est la famille : Claude Lelouch, Boujenah, ça sent l'huile, on sait très bien à quoi ça amène : à tout le racket moral actuel. J'ai d'ailleurs toujours ressenti cette gêne sans identifier qu'il y avait une origine ethnique, ethnico-culturel là-dedans : j'ai toujours détesté les films de Woody Allen, ils sont incroyablement narcissiques, complaisants et médiocres... Même les films des frères Cohen : "The big lebowski" insupportable pour moi : quand il met en scène des goys américains du nord, je trouve cela très faux [...] Ce côté pleurer face à la caméra pour tirer les larmes du goy et lui faire les poches.[...] Moi je défends quelque chose qui à avoir avec les films de Carmet, le personnage du prolo pudique, Jean Gabin dans "Le jour se lève", enfin il y a toute une culture comme ça : européenne, goy, celte, du nord [...] Mon monde à moi qui est le monde de la pudeur du nord, de la pudeur helléno-chrétienne, de la retenue, de l'émotion subtile, etc., a été dévastée par la vulgarité sépharade, il faut le dire, judéo-méditerranéenne, et c'est une souffrance terrible pour nous puisque ces codes se sont imposés à nous, se sont même imposés à la masse et les nouvelles générations sont dans cette vulgarité. »
http://www.dailymotion.com/video/xfn3av_l-obscene-interview-alain-soral_webcam

Soral sur le film « L'antisémite » de Dieudonné dans lequel Soral joue le rôle d'un producteur de cinéma juif : « Les Juifs et leurs caractéristiques admises par tous y compris par eux-mêmes c'est-à-dire : malins, manipulateurs, doués pour l'argent, très communautaires, assez racistes finalement quand on creuse un peu dans leurs certitudes tribales. »
<http://www.youtube.com/watch?v=7pnzfh-8Cys>

b) Le soutien au négationnisme

« Il y a une loi qui a été votée, qui s'appelle la loi Gayssot, pour empêcher que Faurisson notamment et les révisionnistes en général puissent travailler, c'est-à-dire faire de l'Histoire sur la période de la guerre, c'est-à-dire qu'il est interdit d'étudier l'Histoire et il est obligatoire d'admettre comme vérité révélée, permanente, sous peine de prison, les conclusions du tribunal de Nuremberg, c'est-à-dire d'un tribunal de guerre, des vainqueurs, un an après la guerre... [...] Il est évident que cela ne peut pas être de l'Histoire très subtile et très sérieuse, déjà pour des raisons de manque de recul historique, des raisons de rapports de force, etc. »
« C'est à peu près l'équivalent ce que disent les contestateurs du 11 septembre par rapport à la version officielle. » « La loi Gayssot est une loi scandaleuse qui n'est pas la loi Gayssot, c'est la loi Fabius-Gayssot : elle a été voulue par le tout-puissant lobby judéo-sioniste français pour empêcher le travail d'historien qui effectivement ramenait la persécution des Juifs d'Europe par le régime national-socialiste allemand à un sujet historique et humain. » :
<http://www.youtube.com/watch?v=CGwHQyDQgdc> Et Soral de conclure : « Faurisson suinte la vérité ».

c) Un antisionisme complotiste

« Wall Street et la politique étrangère américaine convergent par leur sionisme. »
« Israël a toujours existé par des guerres présentées comme des guerres défensives. C'est d'ailleurs le principe de toutes les stratégies de guerres démocratiques : les guerres démocratiques sont toujours faites pour le bien et pour se défendre. C'est ce qu'on doit faire

croire au peuple. On ne fait jamais la guerre pour faire le mal et pour grandir. Il n'y a qu'Hitler qui avait ce courage, encore, d'oser parler d'espace vital et de race inférieure. »

« La Première Guerre mondiale a donné la déclaration Balfour : c'est la première étape. La Seconde Guerre mondiale a donné la partition de 1948. Et dans l'esprit de certains, la troisième guerre mondiale, si c'est bien joué, pourrait amener le grand Israël. »

Source : <http://www.youtube.com/watch?v=esBfNxyvyVI>

Annexe 2 : « Comprendre l'Empire » : anatomie d'un best-seller antisémite dans la France de 2012

Classé depuis un an parmi les meilleures ventes de la FNAC, « Comprendre l'Empire » est un essai de l'écrivain Alain Soral paru en 2011, aux éditions Blanche. Ces dernières, spécialisées dans la littérature érotique, avaient déjà fait paraître auparavant le pamphlet antisémite de l'écrivain Israël Shamir, « L'autre visage d'Israël ».

Dans cet ouvrage, dont les ventes ont dépassé au mois d'octobre 2012 les quarante mille exemplaires²⁶, l'ancien conseiller de Marine Le Pen et colistier de Dieudonné et Yahia Gouasmi, se fixe pour objectif de mettre en lumière le « processus de domination oligarchique engagé depuis plus de deux siècles en Occident ». Reprenant à son compte l'ensemble de la littérature antisémite et complotiste depuis un siècle, « Comprendre l'empire » se veut tout à la fois une synthèse et une explication globale de l'histoire occidentale depuis plus de deux siècles.

I) Comprendre l'empire : une grille de lecture d'extrême droite de l'histoire contemporaine

a) La fin de l'ancien régime : une victoire des juifs et des francs-maçons

Faisant remonter le « déclin occidental » au 18^e siècle, « Comprendre l'empire » désigne le mouvement philosophique des Lumières comme la racine d'un processus de décadence. Tandis que l'ancien régime incarnait le monde de la Tradition dans lequel la société se conçoit de manière inégalitaire selon la naissance, la modernité politique promeut le règne du citoyen et de l'individu. Deux conceptions du monde s'opposent. Premier angle d'attaque : la sécularisation des sociétés occidentales opérée tout au long du XIX^e siècle et dont l'aboutissement ultime qu'est la laïcité ne constituerait, selon Soral, qu'un paravent de la franc-maçonnerie. « Le triomphe du droit à l'athéisme face à la religion en général et à son pouvoir d'oppression » n'est en définitive, affirme Soral, rien d'autre « *qu'une lutte tournée exclusivement contre l'ancienne puissance catholique ; jamais contre l'Eglise protestante, encore moins judaïque.* »²⁷ Une tendance de fond incarnée à travers l'Affaire Dreyfus, celle-ci marquant « la victoire des médias et de l'argent sur l'armée, refuge de la noblesse ». Dès lors, les Juifs et dans une moindre mesure les Protestants calvinistes anglo-saxons, apparaissent comme les grands vainqueurs d'une modernité destructrice des religions de la « loi naturelle ». La Première Guerre mondiale finit d'achever la première étape de ce processus mortifère. Après l'intervention américaine de 1917 et la naissance de la Société des Nations, c'est outre-Atlantique que la bataille pour le contrôle du monde se décide.

²⁶ Pour une dizaine de tirages

²⁷ Cf. Comprendre l'Empire p.97

b) Les Juifs à la conquête des Etats-Unis : Alain Soral dans les pas d'Henry Ford

Auteur du « Juif international », pamphlet antisémite paru dans les années vingt et dont Hitler lui-même s'inspira, Henry Ford est cité en référence par Soral qui reprend à son compte les thèses développées par l'industriel américain²⁸. Première idée-force : la conquête de l'Occident par les Juifs commence dans l'Amérique d'avant-guerre, les Etats-Unis des années 1920 étant le théâtre, d'après Soral, d'un combat opposant le capitalisme spéculatif de Wall Street et dont les juifs sont sensés détenir la superstructure, au capitalisme industriel et entrepreneurial qu'incarne précisément Henry Ford. Un schéma présenté comme à l'origine de la crise actuelle de l'économie mondiale et dont les Juifs, par une référence systématique et tronquée, tout au long de l'ouvrage, aux noms de banques à consonance juive (Goldmann-Sachs, Rothschild, Lazare), sont implicitement accusés d'être les instigateurs sinon les inspirateurs. Ayant cessé d'être exclusivement WASP pour n'être plus que « judéo-protestante »(sic) les valeurs de cette Amérique cosmopolite, allant d'Hollywood à Wall Street en passant par New York, s'imposent à l'ensemble de l'Occident puis du monde.

c) La situation actuelle : la domination politique et économique de la planète par un axe américano-sioniste

La défaite du nazisme marque le triomphe en Europe occidentale des valeurs anglo-saxonnes et juives. La première conséquence de cette défaite a trait à la sphère religieuse, le concile Vatican II, qui voit l'Eglise de Rome condamner l'antijudaïsme et amorcer de nouvelles relations entre juifs et chrétiens, étant présenté comme une soumission de l'Eglise catholique à la Synagogue : « *Domination du mondialisme capitaliste américano-protestant, culpabilité envers les juifs persécutés par le régime national-socialiste allemand, Vatican II, au-delà de l'alibi pastoral et doctrinal, doit se comprendre très littéralement comme la soumission de l'Eglise catholique au nouveau rapport de force issu de la Seconde Guerre mondiale, à l'intérieur du camp occidental* »²⁹.

Grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, les Juifs peuvent dès lors imposer à l'Occident et à la France en particulier, les valeurs anglo-saxonnes. Celles-ci s'illustrent à travers l'apparition de « lobbies ethno-confessionnels » en contradiction totale, selon la lecture qu'en fait Soral, avec le principe en vigueur dans la République française selon lequel il n'est que des individus et des citoyens. Ces « lobbies », estime Soral, tendent de plus en plus à régenter la vie politique en France en imposant une « mise au pas de la majorité silencieuse ». L'exemple le plus représentatif de cette tendance de fond étant, toujours d'après Soral, le Conseil représentatif des institutions juives de France : « *Le CRIF, où le gouvernement français tout entier, président de la République en tête, va prendre ses ordres, lors d'un dîner annuel, auprès d'une communauté représentant moins de 1 % de la population française et défendant ouvertement, qui plus est, les intérêts d'un Etat étranger contrevenant à tous les droits de l'homme.* »³⁰ Dans cette configuration, la religion musulmane peut-elle constituer une réponse à la domination de l'empire ?

d) Face à l'Islam corrompu de l'Arabie Saoudite et du Qatar : Téhéran, capitale de la résistance au « sionisme »

Deux types d'Islams doivent être distingués selon Soral : le premier incarne la résistance à la domination américano-sioniste du monde : il trouve à s'illustrer à travers la République

²⁸ Ibidem p.65

²⁹ Cf. Comprendre l'Empire p.28

³⁰ Ibidem p.101-102

islamique d'Iran et son président Ahmadinejad ou des mouvements qui, à l'instar du Hezbollah et du Hamas, se situent aux premières loges du combat contre Israël. Un « axe chiite » qui pour avoir tenu tête à l'« ennemi sioniste » (Liban juillet 2006) et offert une tribune aux négationnistes du monde entier (Téhéran décembre 2006) fait figure de modèle de la résistance à la domination de l'empire. A côté de l'Islam résistant au « sionisme » s'illustre néanmoins un Islam « collaborateur » dont les deux principaux représentants sont l'Arabie Saoudite et le Qatar, alliés à des degrés divers de l'Occident.

Là se situe sûrement l'apport le plus significatif de « Comprendre l'empire » : c'est désormais en fonction du positionnement géopolitique adopté vis-à-vis du monde occidental, celui-ci comprenant autant les Etats-Unis et l'Union européenne que l'Etat d'Israël, que se situe la principale ligne de clivage politique pour les nouveaux mouvements antisémites nés après le 11 septembre 2001.

II) L'histoire d'un livre

Depuis plusieurs années déjà il était question au sein d'Egalité et Réconciliation et plus largement chez les lecteurs de l'essayiste, de la sortie par ce dernier d'un ouvrage proprement politique traitant des questions d'actualité et plus particulièrement du Moyen-Orient. « Comprendre l'empire » devait être le manifeste du mouvement d'Alain Soral. Rédigé en grande partie à partir des textes de Soral paraissant chaque semaine dans le journal « Flash », la publication du livre proprement dite demeurait pour une grande part tributaire d'impératifs financiers, l'éditeur ne pouvant, financièrement parlant, se permettre d'importants tirages. Une configuration peu compatible avec une campagne promotionnelle en vue de générer le « buzz » médiatique et partant le best-seller. Dans ce contexte, Egalité et Réconciliation qui a rompu fin 2008 avec le Front national attend beaucoup des élections européennes du 7 juin 2009, à l'occasion desquelles le mouvement dit de « la gauche du travail » et de « la droite des valeurs » s'est rangé derrière Dieudonné et Yahia Gouasmi au sein de la « Liste antisioniste ». Cette dernière ayant obtenu 1,30 % des voix, soit un résultat inférieur au seuil des 3 % au-dessus duquel un financement intervient à hauteur du nombre de bulletins de vote, l'apport financier escompté s'évanouit. A l'époque, ER projette de se constituer en parti politique. Un congrès est prévu à cet effet. Pour le Front national, la perspective d'une nouvelle concurrence électorale en plus de celle résiduelle, groupée autour du Parti de la France, du MNR et de la Nouvelle droite populaire, est intolérable. C'est dans ce contexte qu'intervient Philippe Peninque, proche conseiller de Marine Le Pen et ami de Frédéric Chatillon, auprès d'Alain Soral. Selon Marc George, ancien secrétaire général d'Egalité et Réconciliation, une proposition aurait alors été faite à l'écrivain « dissident » : en échange d'une aide financière permettant la parution et la diffusion massive de son ouvrage, pour le moment en préparation, l'écrivain accepterait de renoncer au projet de parti politique, se ralliant de la sorte implicitement à Marine Le Pen. Soral ayant choisi le ralliement à cette dernière, une crise intervient avec son second, Marc George, antisémite fanatique qui a décidé lui de soutenir Gollnisch face à la fille de Jean-Marie Le Pen qu'il ne cesse de qualifier de « sioniste ». Marc George et un certain nombre de militants quittent ER en 2010 qui cesse dès lors d'être à proprement parler une organisation politique, plus aucune université d'être n'ayant eu lieu depuis, pour se cantonner au rôle de « fan-club » d'un écrivain. Ce dernier fait paraître « Comprendre l'empire » en 2011 aux éditions Blanche. Le succès est immédiat, la synthèse simplifiée des théories complotistes répondant au besoin de sens d'une société en crise d'avenir autant que d'identité. Un schéma idéologique sur lequel n'a cessé de prospérer le mouvement populiste qu'est le FN. Au sein de celui-ci précisément, « Comprendre

l'empire » fait office depuis sa sortie de « livre de chevet » de nombre de militants, de cadres régionaux ainsi que de permanents du parti. Les jeunes de la « vague bleu marine » s'avèrent en effet particulièrement réceptifs aux thèses développées par Soral, le site de la jeune députée Marion Maréchal-Le Pen diffusant ainsi, pendant un temps, les vidéos de ce dernier. Il est à par ailleurs significatif que le site d'Egalité et Réconciliation relaie systématiquement les vidéos des interventions télévisées de Florian Philippot, en passe de devenir une sorte de n°1 bis du nouveau Front national et figure la plus emblématique de la « modernisation » amorcée par Marine Le Pen. Un Philippot dont un des apports majeurs à la campagne de 2012 fut d'inciter Marine Le Pen à se mettre en retrait sur la question de l'immigration pour se concentrer sur la dénonciation de l'Europe, de sa monnaie et plus largement du « mondialisme ». Issu du mouvement souverainiste, passé au Mouvement des citoyens de Chevènement avant de faire campagne pour Nicolas Dupont-Aignan, Philippot semble conserver ce tropisme « pro-arabe » propre aux héritiers « orthodoxes » du gaullisme. Une caractéristique qui tranche nettement avec la culture historique du FN, à laquelle le conseiller de Marine Le Pen demeure étranger, en particulier dans le rapport à l'ancienne colonie algérienne, Philippot étant entouré, au grand dam des permanents du FN, d'une secrétaire de nationalité algérienne, Amel Amazir. Paradoxe qui n'est qu'apparent, à mesure que le nouveau FN assouplit son discours sur l'immigration, se contentant de promouvoir la « préférence nationale » et l'expulsion des immigrés « sans-papiers » quand le FN historique parlait d'inversion des flux migratoires et de réexamen des naturalisations effectuées depuis 1974, se révèle « soralo-compatible ». Une configuration de nature à satisfaire les tenants d'un « front uni » contre le « système » que d'aucuns parmi les sympathisants de Marine Le Pen n'hésitent plus à désigner comme le « cache sexe » du « sionisme » censé diriger la France.

Annexe 3 : Islamophobie ou nouvelle mouture donnée au racisme anti-arabe ?

Que doit-on entendre au juste derrière le qualificatif d'« acte islamophobe » ?

Première question qui surgit de prime abord : comment mesurer l'islamophobie. Le CCIF réalise à ce sujet un rapport annuel. Le premier de la sorte voit le jour en 2008. Il est l'œuvre d'Ouria Shéhérazade Khalil, doctorante en sciences politiques. Elle utilise comme support les témoignages et plaintes des victimes recueillis en 2008. Significativement, la liste des actes islamophobes n'occupe que l'annexe de ce premier rapport dont le champ d'études couvre les années 2005, 2006, 2007 et 2008. Une question ne peut enfin manquer d'être posée : Pour plus de 80 % des cas, les actes dits islamophobes il s'agit de femmes voilées empêchées à telle ou telle activité en raison de leur voile et non de leur origine : la « discrimination » visant la femme voilée ne distingue pas sa couleur de peau à l'inverse de la discrimination à l'entrée d'une discothèque par exemple.

Ce que l'on appelle l'islamophobie est-il une forme de racisme ? Aux instances républicaines de se prononcer. Nous nous contenterons pour notre part de soumettre quelques faits et critiques quant à leur qualification.

A- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2005

a) Une vingtaine d'actes islamophobes ou jugés comme tels et visant des personnes en 2005. Un seul relève d'une agression physique contre des individus en raison de leur appartenance supposée à une ethnie ou à une religion.

Dans 80 % des cas, il s'agit de femmes voilées à qui il a été demander de retirer leur voile dans le cadre d'activités ou d'institutions publiques (université, administration, syndicat, sortie d'élèves à l'école primaire...) Parmi les actes jugés islamophobes contre des personnes, on relève par exemple : « Une location de salle, pour l'organisation d'une conférence, a été annulée avec comme motif la présence de Tariq ramadan » en décembre 2005 ; ou bien encore « Une secrétaire d'état civil conditionne l'enregistrement du dossier de mariage d'un couple à la seule condition que la future épouse retire son voile » ou encore « Insulte, propos discriminatoire, comportement irrespectueux envers une femme musulmane voilée lors d'un interrogatoire effectué par la DST. »

b) Vingt-cinq actes islamophobes ou jugés comme tels visant des institutions en 2005. 14 actes violents allant du tag au jet de gaz lacrymogène. On relève néanmoins des mentions dans la liste telle que celle-ci en mai 2005 : « une association de femmes musulmanes militantes avait souhaité organiser un "Forum contre les violences faites aux femmes" animé par différents intervenants : juristes, psychologues... Elles avaient contacté en ce sens la préfecture et le groupe "femmes violences" de l'équipe territoriale pour discuter d'un éventuel partenariat. Ceci leur a été refusé au motif qu'on "ne pouvait pas s'afficher aux côtés de femmes voilées des pieds à la tête" car cette institution était laïque ! »

B- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2006

a) 41 actes islamophobes ou jugés comme tels visant des personnes pour l'année 2006. Sur cette liste, seuls deux actes relèvent du racisme, en l'espèce deux musulmans agressés en tant que tels dans des automobilistes (avril 2006), et un engagé d'origine musulmane engagé dans l'armée française et harcelé en raison de son identité supposée (octobre 2006). On relève dans la liste des 41 « actes islamophobes visant des personnes » des mentions telles que celles-ci : « Un député français dépose une proposition de loi pour interdire aux femmes musulmanes de porter le niqab. » en mai 2006, ou bien encore « Un officier de l'état civil demande à une femme voilée de retirer son voile pour comparer pouvoir vérifier son identité alors que rien ne recouvre son visage » en mars 2006.

b) 13 actes islamophobes ou jugés comme tels et visant les institutions pour l'année 2006. 7 actes violents et racistes. On relève néanmoins les mentions suivantes dans la liste des actes jugés islamophobes contre les institutions : « Un journal français publie les caricatures insultantes du prophète de l'Islam ». En janvier 2006 ; « Un journal satirique reproduit les caricatures insultantes du prophète de l'islam prétextant la solidarité envers le journal danois ». En février 2006 ; « Un magazine hebdomadaire reproduit les caricatures insultantes du prophète de l'islam prétextant la liberté d'expression » en février 2006 ; « Rassemblement d'élus et de personnalités à Lyon contre la venue de Hani Ramadan invité par une association musulmane » en octobre 2006.

C- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2007

a) 63 actes islamophobes ou jugés comme tels en 2007 et visant les personnes. 7 relèvent explicitement, tels qu'ils sont décrits, d'attitudes ou propos racistes. Dans la liste des 63 actes islamophobes visant les personnes, on relève les mentions suivantes : « Lors de la constitution d'un dossier de célébration de mariage, une femme voilée se voit préciser qu'elle devra dégager ses oreilles le jour de la cérémonie sans aucun motif légal. » en mai 2007 ; « Refus à

une femme portant le voile de voter sans retirer son voile » en mai 2007 ; « Le maire de Sochaux convoque un couple pour leur expliquer qu'il ne pourra pas les marier, car la femme portant un foulard ne couvrant pas son visage ne serait pas reconnaissable ». En octobre 2007 ; « Une députée UMP rédige une circulaire visant à interdire le voile en public » en novembre 2007 ; « Un technicien vétérinaire se voit infligé un blâme du ministère de l'Agriculture pour avoir sacrifié un agneau durant une fête dans le cadre de sa vie privée » en décembre 2007

b) 7 actes islamophobes ou jugés comme tels visant les institutions en 2007. 3 actes relèvent sans conteste possible du racisme

D- Rapport annuel du CCIF pour l'année 2008

a) 59 actes islamophobes ou jugés comme tels pour l'année 2008

7 actes peuvent considérés comme relevant du racisme. Pour plus de 80 % des cas, il s'agit de femmes voilées à qui il a été demandé de retirer le voile. Plusieurs mentions retenues dans la liste des actes islamophobes méritent d'être citées : « L'agent d'une université refuse l'inscription en master, d'une fille voilée pour motif de non-présentation d'une photo tête nue destinée à sa carte d'étudiante » en octobre 2008 ; « Le conseil d'Etat refuse la nationalité française à une femme voilée prétextant une non-conformité de celle-ci aux valeurs de la république en lui reprochant une pratique radicale de la religion » en mai 2008.

b) 21 actes islamophobes ou jugés comme tels parmi lesquels 12 actes relevant explicitement du racisme.

On notera la mention suivante dans la liste : « Un historien se positionne sur l'héritage du monde musulman à l'Europe en inventant une nouvelle forme de racisme culturelle : le révisionnisme historique ». En avril 2008, allusion voilée à l'historien agrégé et normalien Sylvain Gougheneim, latiniste et helléniste éminent, auteur d'Aristote au Mont-Saint-Michel » qui réfute l'idée longtemps admise que seuls les Arabes auraient transmis l'héritage grec à une Europe chrétienne lui ayant largement tourné le dos.